



GDSA33
LE DÔME
221, Avenue de Thouars
33400 TALENCE



Compte rendu de l'Assemblée Générale du GDSA 33

Du Samedi 24 Février 2024 - 9h00

Salle du Dôme 221 Av. de Thouars, 33400 Talence

Nombre de Membres Présents : Plus de 160 personnes, adhérents et adhérentes du GDSA 33

Le 24 Février 2024 à Talence, les membres de l'Association GDSA33 se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du Président Laurent LADOUCKETTE, datée du 10 Janvier 2023.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

- **Ouverture de l'A.G** par le mot d'accueil et de bienvenue du Président Laurent Ladoucette
- **BILAN ET RAPPORT MORAL :**

Remerciements et Commentaires du président Laurent LADOUCKETTE

Je tiens à remercier tout d'abord tous les membres du Conseil d'Administration du GDSA33 qui, en tant que bénévoles, donnent leur temps et leur compétence.

Je remercie également :

- le conseil départemental de la Gironde pour l'aide aux apiculteurs du département en allouant une subvention de 28000€. Cette somme permet une réduction de 7 € pour le traitement de 5 ruches pour la lutte du varroa.
- les Mairies pour leur subvention totale de 7820 €
- la participation des adhérents aux dons pour un total de 933 €
- les perchistes pour leur activité de destruction de 200 nids de frelon pour la somme de 7876 €.

Merci aux trois syndicats de la Gironde, le SAG 33 (Cestas) l'Abeille Girondine (La Lande de Fronsac) et le SAGA (ST Laurent du Médoc) qui sont présents aujourd'hui à notre Assemblée, pour les bons échanges que nous avons pu mettre en place cette année.

Ils seront disponibles sur leur stand pour vous présenter leur Syndicat et répondre à vos questions si vous le souhaitez.

Et enfin, je remercie tout particulièrement le Docteur Valérie BRETON, pour son professionnalisme et sa disponibilité. Grace à son dossier monté depuis juin 2023 pour le renouvellement de notre PSE qui doit se terminer en mars 2024, nous avons eu un avis favorable de la commission le 14 février 2024. Celui-ci serait reconduit pour 5 ans.



Les faits marquants 2023 :

Cette année a été marquée par une forte pression du frelon asiatique et nous avons été tous plus ou moins impactés par cette pression.

Une étude sur l'impact du frelon a été initiée par le SAG33 représentée par son président Pierre Verger ici présent, étude que nous avons relayée à nos adhérents afin d'avoir des résultats plus représentatifs de la situation. Elle a ensuite été étendue aux départements voisins.

Les résultats vous ont été transmis par mail début décembre.

Le GDSA33 et le SAG33 ont entrepris plusieurs démarches ensemble auprès des élus communaux et départementaux ; elles sont toujours en cours pour qu'une lutte efficace soit menée sur le département. Jacques vous informera un peu plus en détail tout à l'heure.

Nous avons pu mettre en place en 2023, 3 distributions de produits phytosanitaires, en Janvier, Juin et Septembre et j'en profite pour remercier les trois magasins qui nous ont accueillis, Api Distribution, Naturapi et Thomas Apiculture.

En collaboration avec la FNOSAD, nous avons organisé une formation de TSA (Techniciens Sanitaires Apicoles) en commun avec le GDSA64 et le GDSA 47. Elle a eu lieu au rucher école de Cestas et je remercie encore le SAG33 de nous avoir prêté ses locaux à cette occasion.

Cette formation qui s'est déroulée en deux sessions, en Septembre (5 jours) et en Octobre (2 jours) a réuni 16 candidats. Un examen en fin de session a permis d'obtenir une attestation de formation, reconnue au niveau national par la DGAL.

A l'issue de cette formation, le GDSA33 peut compter maintenant sur 11 TSA, ce qui permettra un meilleur suivi du PSE pour les 5 ans à venir.

Je profite de cette assemblée pour dire que si certains apiculteurs sont intéressés par cette formation, qu'ils viennent se signaler.

Nous avons programmé pour ce début d'année, une reconstruction de notre site internet, un peu vieillot il faut le reconnaître. Un groupe de travail a été mis en place pour une transformation plus actuelle du site et nous espérons vous le présenter bientôt.

D'autre part, nous vous signalons le changement d'adresse de notre Siège Social préconisé par la Mairie de Talence; dorénavant, notre adresse postale est la suivante :

GDSA33 - Le Dôme - 221, Avenue de Thouars 33400 TALENCE

Nos objectifs pour cette année :

En accord avec le nouveau PSE 2024, nous continuerons à proposer des produits pharmaceutiques adaptés au traitement de lutte contre le varroa et nous mettrons tout en œuvre financièrement pour y parvenir.

Le renforcement de notre équipe de TSA va permettre cette année des contrôles supplémentaires efficaces du suivi PSE sous l'autorité de notre vétérinaire conseil, Valérie BRETON.

Nous continuerons la lutte contre le frelon asiatique par la formation des perchistes, les distributions de pièges et bombes anti frelons. Mais surtout, grâce à nos alertes et aux différentes actions menées au niveau départemental, nous espérons un soutien logistique et financier de ces instances pour que la prolifération du frelon soit contrôlée et traitée. Au niveau des communes, nous proposons des solutions concrètes pour gérer efficacement le problème. Certaines se sont déjà montrées intéressées et nous ont sollicités.



Nous souhaitons cette année développer à moindre coût, la vente des harpes électriques qui nous semblent être un produit de piègeage très performant, le GDSA33 a proposé l'achat de ces harpes à API DISTRIBUTION qui a accepté le deal de l'achat et du stockage de ces produits sans aucune condition ni aucun bénéfice, de même pour les kits de pièges japonais. Je tiens à les en remercier. Bravo.

- **RAPPORT FINANCIER – BILAN**

Présenté et commenté par Yves GUILLEMAUT, Certificateur aux Comptes de l'Association

- ❖ Une photocopie du compte de Résultat 2023, du Bilan au 31 décembre 2023, a été projetée lors de l'AG.

(Document annexé au compte-rendu de l'A.G).

Le bilan comptable présente des comptes à l'équilibre grâce à la subvention du département ainsi qu'à nos adhérents. Actuellement le compte du GDSA permet de fournir les médicaments à un tarif préférentiel.

- **APPROBATION DES COMPTES de l'exercice clos le 31/12/2023.**

Les Vérificateurs aux Comptes Yves GUILLEMAUT et David BEGOU ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2023 et n'ont relevé aucune anomalie remettant en cause la cohérence des comptes.

- ❖ La lecture du rapport est faite par Yves GUILLEMAUT en l'absence pour raisons professionnelles de notre Trésorier Eric NADEAU.

Un vote à main levée est fait pour approuver les comptes :

0 personne contre - 0 Abstention

Les comptes sont votés à l'unanimité.

- **RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS**

Election des nouveaux Vérificateurs (trices) aux Comptes : (élus pour 1 an)

Yves GUILLEMAUD et Daniel BEGOU conservent la charge de vérificateurs aux comptes.

Un vote à main levée les confirme dans le poste.

Pour les deux vérificateurs au compte : contre 0 abstention 0 M GUILLEMAUT et BEGOU sont élus à l'unanimité.

Election des candidats au conseil d'administration

Tiers sortant :

Monsieur Stéphane GIREME

Candidatures :

Renouvellement de

Stéphane GIREME

Nouveau Membre proposé

Guillaume ORIOL qui se présente aux adhérents

M. LADOUCETTE demande s'il est possible de voter le nouveau bureau à main levée.

Aucun vote contre, les candidatures sont approuvées par vote à main levée.

Le nouveau bureau est élu à la majorité. 0 vote contre, pas d'abstention.



INTERVENANTS EN FIN D'ASSEMBLEE GENERALE :

Intervention de Jacques GUILLY, référent frelon du GDSA33

Il nous présente la situation sur la prolifération du frelon asiatique en Gironde, les moyens de lutte à notre disposition et les conseils pour gérer le problème.

Intervention de Valérie BRETON, vétérinaire conseil du GDSA33

Présentation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, leurs caractéristiques, et les traitements adéquats contre le varroa selon les périodes annuelles.

Fin de la séance 10 H 15

Le Président

Laurent LADoucETTE

Le Secrétaire de séance :

Stéphane GIREME

